

Dernier conseil municipal de l'année 2021



Dernier conseil municipal de l'année 2021

Le conseil municipal se réunira pour la prochaine et dernière réunion de 2021, en séance publique, le **mardi 21 décembre 2021, à 19 h 30**, à la salle Pierre de Montesquiou.

Débutant comme il se doit par la désignation du secrétaire de séance, elle se terminera avec les éventuelles questions diverses et cela après l'étude de vingt-deux points différents qui ne devraient pas susciter de trop longues discussions.

Adoption du procès verbal de la séance du 9 novembre 2021
Communication des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire
Investissements par anticipation 2022
Ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie
Vote des tarifs 2022
Attribution d'une subvention exceptionnelle aux Archers de la Hire
Attribution d'une subvention à l'AGAPEI
Attribution de la subvention 2022 aux Amis de la Musique
Accord cadre à marché subséquent pour les travaux d'entretien de voirie
Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de la Gendarmerie
Choix des entreprises pour la création de la salle de réception du stade Jean Trillo
Choix des entreprises pour le marché de souscription des assurances
Cession d'un immeuble quai Buzon
Convention de servitude ENEDIS
Signature d'une convention avec le cercle Algérieniste
Ouvertures dominicales 2022
Convention de mise à disposition de personnel entre la commune et le CIAS de la Ténarèze
Recrutement d'agents contractuels
Rémunération des agents recenseurs
Convention de répartition financière dans le cadre de « Petites Villes de Demain »
Présentation du schéma directeur des mobilités actives du Pays d'Armagnac
Décision Modificative n°1 au budget du lotissement

